



## AVIS DE PUBLICITE

### MANIFESTATION D'INTERET

#### Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt d'une personne privée qui a fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public pour exercer une activité de restauration légère à bord d'un véhicule aménagé.

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a fait une demande.

<b>Publié le</b>	<b>26 mai 2023</b>
<b>Date limite de remise des propositions</b>	<b>13 juin 2023 – 15h</b> Tout dossier déposé postérieurement à cette date <u>ne sera pas accepté</u> .
<b>Objet de l'occupation</b>	Autorisation d'occupation du domaine public pour exercer une activité de restauration légère à bord d'un véhicule aménagé.
<b>Lieu</b>	Parking de la Créole à Savanna sur la parcelle communale cadastrée BK 76 

<b>Caractéristiques essentielles</b>	Superficie maximale : 12 m <sup>2</sup> Activité uniquement en journée
<b>Type d'autorisation délivrée/ durée</b>	L'autorisation prendra la forme d'un arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec prise d'effet à compter de la date de signature de l'AOT pour se terminer le 31 décembre 2023. <b>Sans possibilité de reconduction tacite.</b>
<b>Redevance minimale</b>	25,05 €/ m <sup>2</sup> /mois
<b>Conditions générales d'attribution</b>	<p>Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessous.</p> <p>Les propositions comportent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pièces du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse, copie de la carte d'identité du demandeur, attestation d'hygiène, descriptif de l'activité envisagée,</li> </ul> <p>Les propositions seront analysées au regard de critères non hiérarchisés suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Valeur technique : (prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation) - 40 %</b></li> <li>2. <b>Qualité du projet : qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel - 40 %</b></li> <li>3. <b>Proposition financière du candidat - 20%</b></li> </ol>
<b>Dépôt des propositions</b>	<p>Le dossier ainsi constitué devra être déposé <u>dans un pli fermé</u> portant la mention «<b>PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITÉ DE RESTAURATION LEGERE A BORD D'UN VEHICULE AMENAGE</b>», contre récépissé ou envoyé par pli recommandé, à :</p> <p style="text-align: center;">Commune de Saint-Paul  <i>Direction Valorisation Economique &amp; Touristique  Service Gestion du Domaine Public et Réglementation</i>  Place du Général de Gaulle  CS 51015  97864 Saint-Paul Cedex</p>
<b>Service à contacter pour tous renseignements</b>	<p>Commune de Saint-Paul  Direction Valorisation Economique et Touristique  Service Gestion du Domaine Public et Réglementation  Place du Général de Gaulle  CS 51015  97864 Saint-Paul Cedex  <b>M. Régis AURE / Mme ELISABETH Sabine</b>  <u>Tél : 0262 45 90 69</u>  Courriels :<a href="mailto:regis.aure@mairie-saintpaul.fr">regis.aure@mairie-saintpaul.fr</a>  <a href="mailto:sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr">sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr</a>  <u>Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.</u></p>